

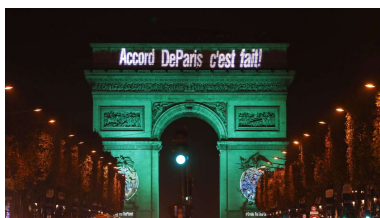
<http://pierre-alain-millet.fr/5-ans-apres-les-accords-de-Paris>



Tribune du groupe communiste et républicain sur le
magazine métropolitain

5 ans après les accords de Paris et la loi de transition énergétique

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 15 décembre 2020

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

2015, accords de Paris...

2015, émissions carbonées de France en baisse depuis 1999, malgré les émissions importées, un impact carbone en faible baisse depuis 2010

2015, loi de transition énergétique pour une croissance verte

Résultat en 2020 ? émissions en hausse, impact carbone par habitant en nette hausse...

La loi de transition énergétique est un échec total !

2020 la crise, solution pour le climat ? Pas du tout ! En septembre, la France a redémarré des centrales au charbon qu'elle devait fermer.

Les 100 milliards des énergies renouvelables électriques en France, 300 milliards en Allemagne contribuent à la spéculation sur l'électricité marchandise, mais pas à la continuité et la qualité de la fourniture. L'allié du gaz fossile, c'est l'intermittence éolienne et photovoltaïque !

Il faut mettre en cause cette loi de transition énergétique, loi de marchandisation et de privatisation de l'électricité. Elle ne répond pas à l'urgence climatique en France, ne fait rien pour les transports, le fret, le rail passager... C'est la mise en concurrence et la privatisation, comme pour l'électricité avec la réforme HERCULES de démantèlement de EDF en faveur de la privatisation du marché de l'électricité.

C'est la seule vérité de notre système économique et politique !